

JUIN 2020



1^{ère} édition BAROMÈTRE DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS

Dans quelle santé financière les collectivités locales se trouvent-elles au moment où la crise Covid-19 a démarré ?

Quel impact prévisionnel sur leurs finances ?

Quel bilan financier tirer du mandat municipal 2014-2020 ?

SOMMAIRE

04) Un premier baromètre 100% consacré à la santé financière des collectivités locales françaises

05) Focus sur la méthodologie du baromètre AFL

05 Qu'est-ce que la note AFL ?

05 Qu'est-ce que le baromètre AFL ?

06) Les collectivités locales françaises : une situation financière solide entre 2014 et 2019

06 L'année 2019 marque une embellie pour l'ensemble des collectivités

07 Un quart nord-est de la France qui présente un profil financier plus favorable

08) Les Communes, symbole de la résilience des collectivités

08 Une corrélation parfaite entre santé financière et taille démographique

10 Une amélioration globale de la santé financière des Communes malgré des disparités

11 Zoom sur les Communes touristiques

12 Mer ou montagne ? Des situations disparates

14) L'intercommunalité à fiscalité propre, l'extrême hétérogénéité des situations

14 Un paysage institutionnel totalement repensé entre 2014 et 2019

15 Une disparité de situations selon le degré d'intégration des GFP

16 Une analyse territoriale qui met en évidence une forte hétérogénéité

17 Focus sur les CA et les CC

18) La santé financière des Départements s'améliore entre 2014 et 2019

18 Une amélioration marquée malgré une équation budgétaire compliquée

19 Une tendance à la convergence des notes financières de l'ensemble des Départements

20) Quel impact de la fusion sur la santé financière des Régions ?

20 Une situation financière globalement très favorable pour les Régions

20 Des évolutions hétérogènes décorrélées de la fusion institutionnelle

21 Une tendance à la stabilisation pour les Régions non fusionnées

22) Crise Covid-19, quel impact sur les finances des collectivités ?

22 Le regard de... Louis PAUTREL, Maire de Le Ferré (35)

23 Le regard de... Pierre BOILEAU, Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy (54)

23 Le regard de... Pierre-Jean VERZELEN, Vice-président du Conseil départemental de l'Aisne (02)

23 Le regard de... Laurent DEJOIE, Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

UN PREMIER BAROMÈTRE 100% CONSACRÉ À LA SANTÉ FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES FRANÇAISES •

La période 2014-2020 qui recouvre le mandat municipal que nous venons d'achever a été mouvementée pour l'ensemble des collectivités. Si le précédent avait été marqué par une crise financière sans précédent, la période récente a vu la mise en place des lois MAPTAM et NOTRe avec l'ensemble de leurs impacts : fusion des régions, transferts de compétences, renforcement de l'intercommunalité, mais aussi baisse des dotations de l'Etat, mise en place de la contractualisation limitant l'évolution des dépenses pour les grandes collectivités, Grand débat national, loi Engagement et Proximité... Ce mandat s'achève dans le contexte extraordinaire de la crise sanitaire et d'un confinement exceptionnel qui ne sera pas sans impact sur l'activité économique de nos territoires.

L'AFL, la banque détenue par les collectivités qui leur est 100% dédiée, a souhaité dresser un état des lieux de la santé financière des collectivités sur la période : quelles évolutions entre 2014 et 2020 ? Dans quelle santé financière les collectivités ont-elles abordé la crise financière Covid-19 ?

Le parti-pris de l'AFL est de faire cette analyse à travers un prisme spécifique : celui de la note financière qu'elle octroie à chaque collectivité locale française. Totalement transparente vis-à-vis des collectivités, cette note mesure la capacité d'une collectivité à s'endetter à travers différents ratios (solvabilité, épargne brute, endettement...)

Pour la première fois, l'AFL a agrégé l'ensemble des données des collectivités pour en faire une analyse et ainsi apporter un regard sur la santé financière des collectivités à l'aune des enjeux forts qui attendent le secteur local : relance économique, transition écologique, renforcement du lien social etc.

Jacques Pélissard,

Président du Conseil d'administration de l'AFL-ST

Maire de Lons-Le-Saunier jusqu'en juin 2020

Président d'honneur de l'Association des maires de France

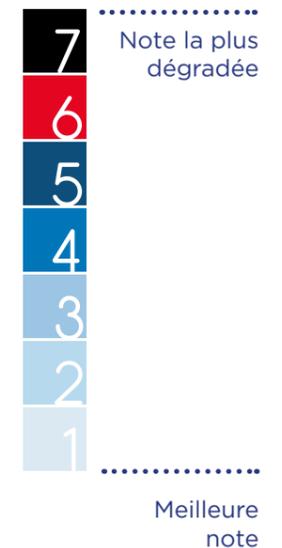


FOCUS SUR LA MÉTHODOLOGIE DU BAROMÈTRE AFL •

QU'EST-CE QUE LA NOTE AFL ?

Toutes les collectivités françaises disposent d'une « note AFL » ou « scoring » entre 1 et 7. Cette note financière repose sur les trois critères suivants :

- 1 **La solvabilité**, pondérée à 55%, résultant du taux de couverture du remboursement de la dette par l'épargne brute (30%) et du taux d'épargne brute (25%).
- 2 **Le poids de l'endettement**, pondéré à 20%, résultant de la capacité de désendettement (10%) et du taux d'endettement (10%).
- 3 **Les marges de manœuvre budgétaire**, pondérées à 25%, résultant de la part des annuités de la dette dans les recettes de fonctionnement (5%), du taux d'épargne brute avec augmentation de 10% des ressources à pouvoir de taux (5%), de la capacité de désendettement avec réduction de 10% de la charge nette des investissements (10%) et du taux d'endettement après réduction de 10% de la charge nette des investissements (5%).



Les ratios financiers sont calculés en **consolidant les données des budgets principaux et annexes** (Comptes de gestion) obtenus auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Pour le millésime 2019, les notes financières ont été calculées à partir de comptes de gestion provisoires. Le modèle de note financière de l'AFL est fondé sur : une prise en compte des budgets annexes afin de disposer d'une vision financière consolidée et des ratios combinant des approches statique (dernière année) et dynamique (moyenne des 5 dernières années).

Pour les besoins du baromètre, **les notes financières calculées pour chaque collectivité entre 2014 et 2019 ne retiennent que les valeurs du millésime concerné.**

A travers la note financière AFL, le présent baromètre évoque schématiquement la santé financière des collectivités : il s'agit de la capacité à s'endetter de la collectivité. Le prisme de la solvabilité est très présent et les collectivités qui sont notées 1 sont souvent celles qui n'ont pas de dette. Dans un souci de simplicité, elles sont dites « en bonne santé financière ».

QU'EST-CE QUE LE BAROMÈTRE AFL ?

Le Baromètre AFL présente une analyse des moyennes simples des notes financières obtenues par l'ensemble des collectivités locales françaises. Cette étude se décline par segment de collectivités, en analyse sectorielle, démographique, territoriale...

Il s'agit donc bien une mesure de la santé financière individuelle des collectivités et non pas uniquement des collectivités membres de l'AFL ni du secteur public local dans son ensemble.

Le présent document synthétise les principaux traits notables de ces agrégats.

Pour respecter le principe de confidentialité, aucune note individuelle n'est publiée dans le document ; l'AFL tient à la disposition de chaque collectivité sa note financière.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES FRANÇAISES : UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE ENTRE 2014 ET 2019

L'analyse de l'évolution des notes financières des collectivités locales entre 2014 et 2019 montre une grande stabilité au sein de mêmes segments, malgré un contexte changeant, marqué principalement par l'impact des lois NOTRe, MAPTAM, la fusion des régions, ainsi que par la baisse des dotations de l'État, et enfin la mise en place de la contractualisation pour les grandes collectivités, ...

Les collectivités affichent une solidité et une résilience qui est à souligner dans ce contexte incertain.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS PAR ANNÉE



2019

La meilleure année pour la note financière des Communes sur la période.

L'ANNÉE 2019 CONFIRME L'EMBEILLIE POUR L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITÉS

Les **Régions** présentent la situation financière structurellement la plus favorable (moyenne entre 2,39 et 2,72) malgré les évolutions institutionnelle et financière qu'elles ont connues. Les Régions ont vu leur santé financière nettement s'améliorer en 2019 (+9,4% pour leur note financière moyenne).

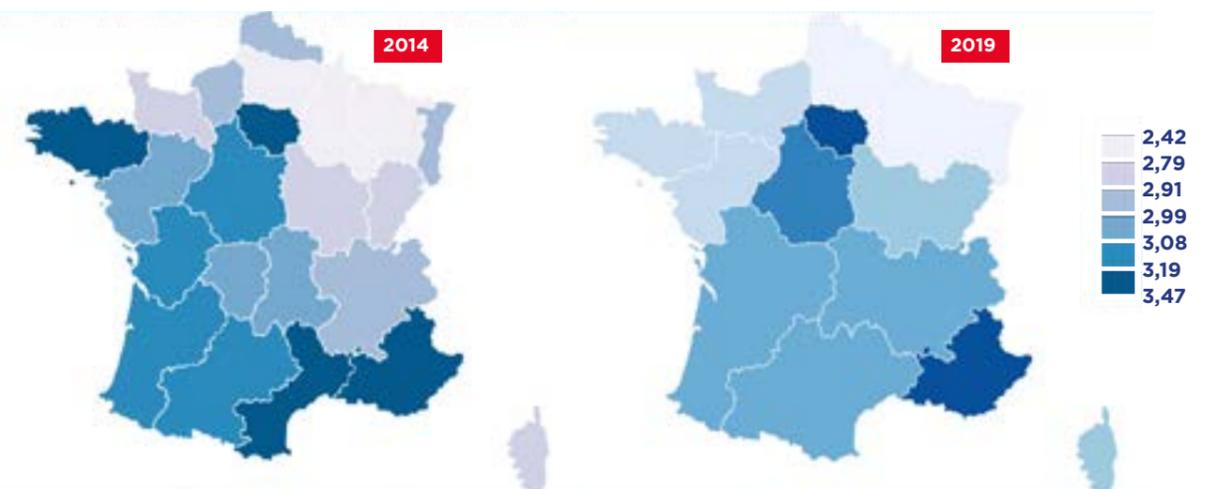
Les **Départements** présentent un profil financier moins favorable mais semblent mieux orientés depuis 3 ans, surtout en 2019 avec une évolution très favorable de leur note moyenne (+5,7%).

La note financière moyenne des **Groupements à fiscalité propre (GFP)** entre 2014 et 2019 peut difficilement être appréhendée globalement tant la prise en compte des profils juridiques et budgétaires que les nombreuses évolutions institutionnelles (périmètre et transferts de compétences...) en perturbent l'analyse. Une évolution favorable est là aussi notable en 2019 (2,8%).

Les **Communes** sont, dans leur globalité, bien notées et ne connaissent que des variations très faibles entre 2014 et 2019 (+1% entre 2018 et 2019 à titre d'exemple). La forte proportion de Communes de petite taille, peu ou pas endettées, favorise la stabilité de la note moyenne ainsi que son bon niveau.

UNE AMÉLIORATION QUI CONCERNE QUASIMENT TOUT LE TERRITOIRE

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS PAR RÉGION 2014 - 2019



L'évolution du périmètre des Régions sur la période étudiée rend l'analyse par territoire régional complexe mais permet de mettre en lumière des grandes tendances :

- Une tendance générale à l'amélioration, en particulier sur la moitié nord du territoire métropolitain à l'exception de l'Île-de-France.
- Un effet volume donnant aux Communes un poids prépondérant dans cette illustration cartographique (cf. méthodologie). La très forte proportion de Communes de petite taille - ayant peu ou pas de dette - très présentes dans le Nord-est de la France, pèse mécaniquement sur cette représentation cartographique et permet ainsi à cette partie du territoire d'apparaître avec un profil financier plus favorable.

1,6%

c'est la variation maximale de la note financière moyenne des Communes françaises entre 2014 et 2019, soulignant l'extrême stabilité de leur situation financière

2,96/7

c'est la note financière des collectivités locales en 2019 avant la crise sanitaire

LES COMMUNES, SYMBOLE DE LA RÉSILIENCE DES COLLECTIVITÉS ●

Le mandat électoral qui s'achève en 2020 a été marqué par de nombreux défis pour les Communes: baisse des dotations de l'Etat de 11 Mds€ au cours de la première moitié du mandat, puis transferts de compétences aux intercommunalités, création des Communes nouvelles et enfin un dispositif de contractualisation avec l'Etat depuis 2018 pour les plus grandes d'entre elles suivi d'une réforme de la fiscalité locale (suppression de la taxe d'habitation...).

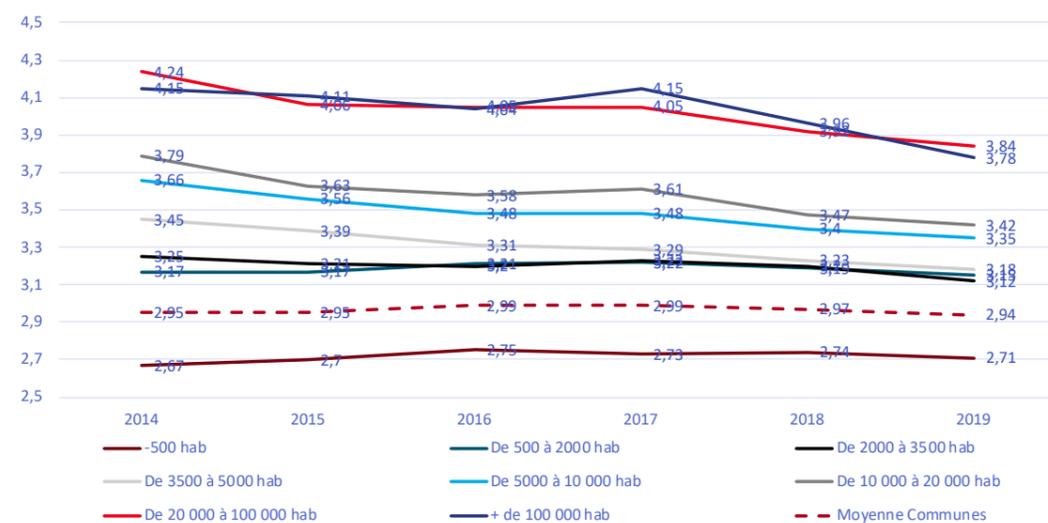
Malgré cette instabilité institutionnelle et financière, les Communes affichent une constance budgétaire très forte illustrée par une note financière solide, en moyenne inférieure à

3 sur toute la durée du mandat. Au cours de celui-ci, les efforts budgétaires réalisés ont permis aux Communes dans leur ensemble de se maintenir en bonne santé financière. C'est par conséquent dans un contexte budgétaire favorable que le nouveau mandat, marqué par la crise du Covid-19, démarre.

En fonction des strates démographiques, de grandes disparités entre Communes sont notables et mettent en évidence une corrélation parfaite entre taille de la Commune et la note financière : plus les Communes sont de grande taille, plus la note est élevée (donc la situation financière moins favorable) et inversement.

UNE CORRÉLATION PARFAITE ENTRE SANTÉ FINANCIÈRE ET TAILLE DÉMOGRAPHIQUE

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE PAR ANNÉE



L'analyse par strate démographique est également le reflet du poids de la dette et des charges de centralité pesant sur les moyennes et grandes Communes. Le scoring ou note AFL mesure en priorité la capacité des collectivités locales à honorer leur dette. Or, beaucoup d'entre elles ne sont pas endettées. Ainsi, les Communes de moins de 500 habitants (53% des Communes françaises) apparaissent logiquement décalées des autres strates démographiques. Dans une moindre mesure mais selon la même logique, les Communes entre 500 et 2 000 habitants (32% des Communes) bénéficient d'une note financière moyenne très favorable. Ces deux strates de Communes représentant 85% de l'ensemble des Communes jouent mécaniquement un rôle déterminant dans le score moyen des Communes françaises tel que présenté précédemment.

Les Communes appartenant aux strates intermédiaires (i.e. les différentes strates entre 2 000 et 20 000 habitants) présentent un profil de note assez proche qui s'est amélioré sur la période 2014-2019. Les Communes de moyenne (de 20 000 à 100 000 hab.) et grande taille (>100 000 hab.) présentent des profils de note très proches et ont suivi la même tendance favorable entre 2014 et 2019. Pour ces 2 ensembles de Communes (strates intermédiaires et supérieures), si la tendance

est globalement favorable entre le début et la fin du mandat, c'est en particulier à partir de 2017 que l'amélioration est réellement notable. Les Communes ont ainsi pu bénéficier d'une stabilisation de la DGF et d'un certain dynamisme fiscal. L'amélioration de la note financière marque également la progression de la capacité de désendettement des collectivités, fruit de la contractualisation avec l'Etat (d'après les chiffres du ministère de la cohésion des territoires, la capacité de désendettement des collectivités ayant contractualisé est passée de 5,36 années fin 2017 à 5,05 années fin 2018).

L'évolution 2014-2019 montre globalement un resserrement des écarts entre les différentes strates de Communes.

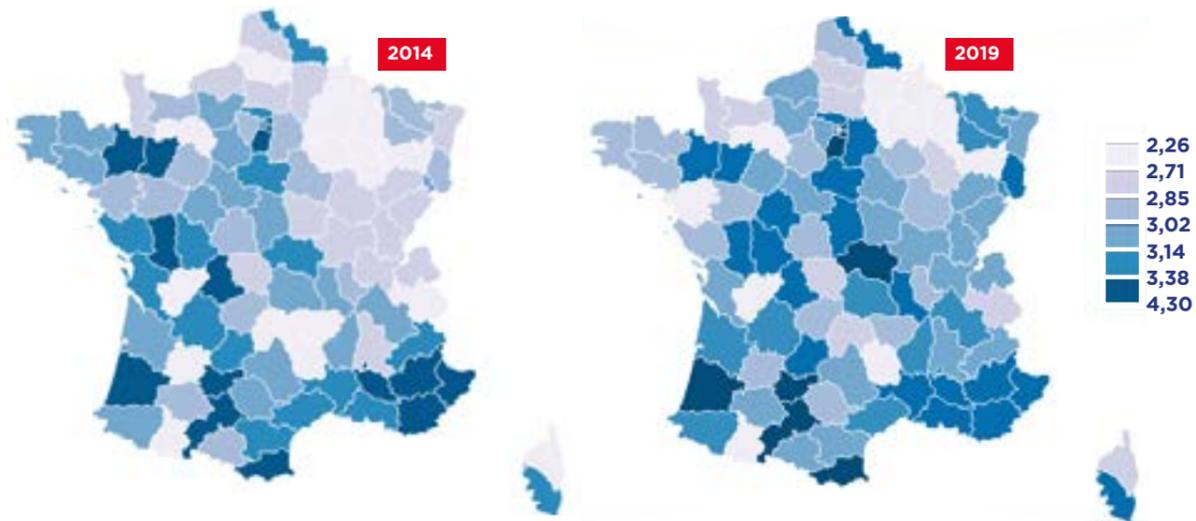
-28%

c'est la réduction de l'écart entre la note financière moyenne des Communes les plus peuplées et les moins peuplées entre 2014 et 2019



UNE AMÉLIORATION GLOBALE DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES COMMUNES MALGRÉ DES DISPARITÉS

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES PAR DÉPARTEMENT 2014 - 2019



Une analyse par Département de la note financière des Communes entre 2014 et 2019 confirme l'amélioration générale de la santé financière des Communes. Cette approche par circonscription départementale montre également que :

- Le quart nord-est est structurellement bien noté même si certains territoires voient leur note se dégrader.
- Les Communes de la façade atlantique voient leur note globalement s'améliorer.
- Les Communes du sud de la France et en particulier le sud-est, l'Occitanie et le sud de la Nouvelle-Aquitaine sont structurellement en moins bonne santé financière.

52

c'est le nombre de Départements dans lesquels la note financière moyenne des Communes s'est améliorée entre 2014 et 2019



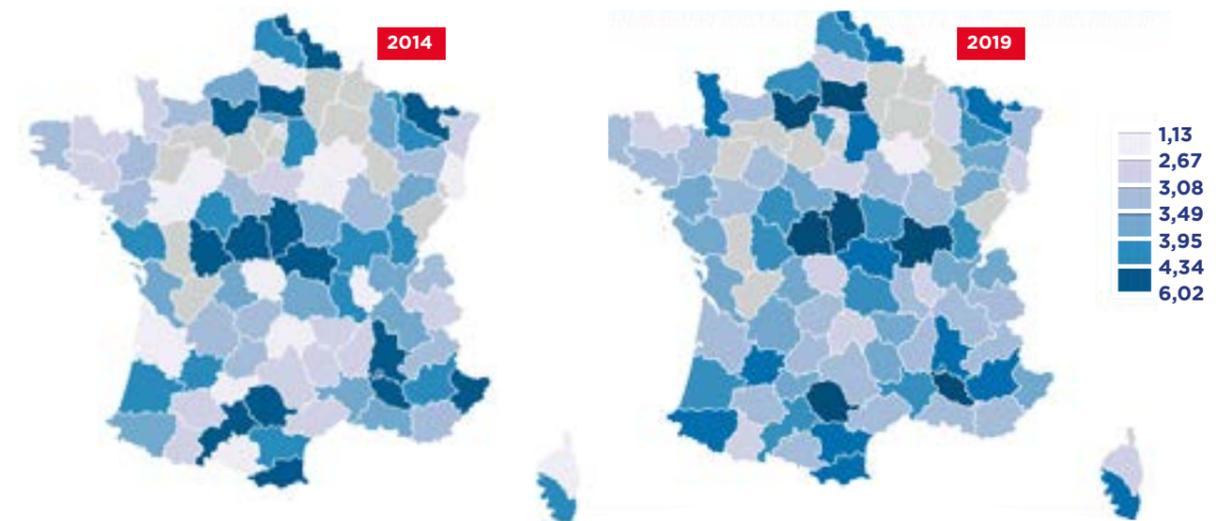
ZOOM SUR LES COMMUNES TOURISTIQUES

Les **Communes touristiques** sont réputées connaître des situations financières parfois plus tendues que les autres Communes. Cela tient généralement à une combinaison d'éléments alliant la taille et la surface budgétaire, aux dépenses et dettes qu'elles doivent supporter pour répondre aux besoins des populations touristiques (infrastructures, réseaux, ...). Cette appréciation est confirmée par une note sur la période 2014-2019 légèrement plus dégradée que l'ensemble des Communes. Elles ont été, qui plus est, particulièrement impactées par la crise Covid-19 et l'impact sur leur note financière en 2020 sera à analyser.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES TOURISTIQUES PAR ANNÉE



MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES TOURISTIQUES PAR DÉPARTEMENT 2014 - 2019



Bien que fragile, l'analyse par Département met en lumière néanmoins une légère tendance à l'amélioration de la situation financière des Communes touristiques dans bon nombre de territoires : notamment sur la façade atlantique, le quart sud-ouest ou encore les territoires alpins. L'année 2020 pourrait inverser cette tendance et renvoyer certains territoires dans une situation financière plus fragile.

-7%

c'est l'écart entre la moyenne de la note financière des Communes touristiques et celle de l'ensemble des Communes en 2019

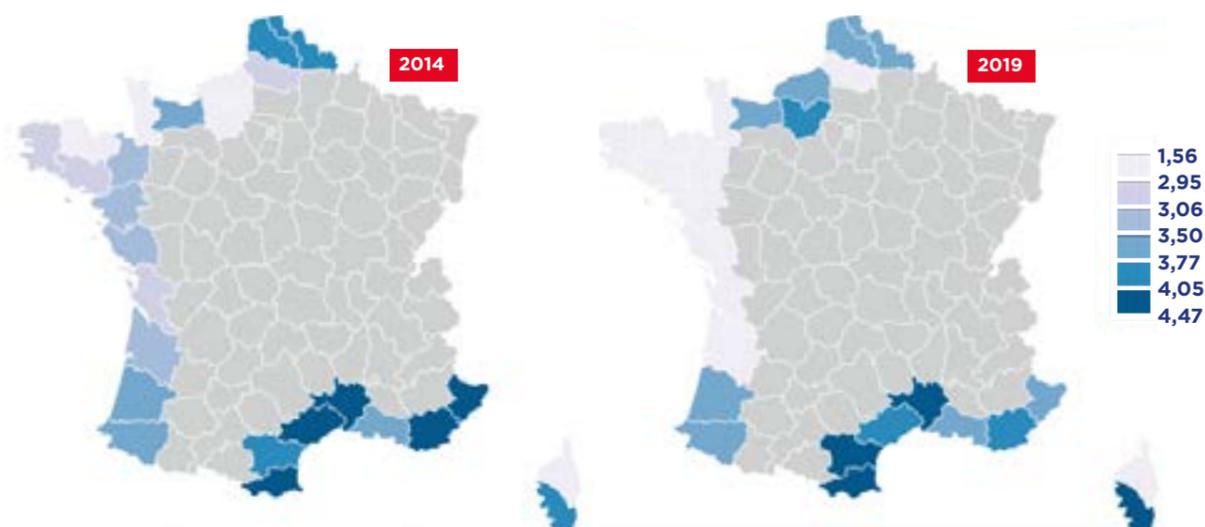
MER OU MONTAGNE ? DES SITUATIONS DISPARATES

La situation financière des **Communes littorales** apparaît plus dégradée que la moyenne des Communes. Au cours du mandat écoulé, ces communes ont néanmoins connu une trajectoire favorable avec une amélioration quasi permanente de leur note financière moyenne. A l'inverse, les **Communes de montagne** affichent une santé financière sensiblement plus favorable tout en connaissant une légère dégradation de leur situation financière jusqu'en 2018.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES LITTORALES ET DE MONTAGNE PAR ANNÉE

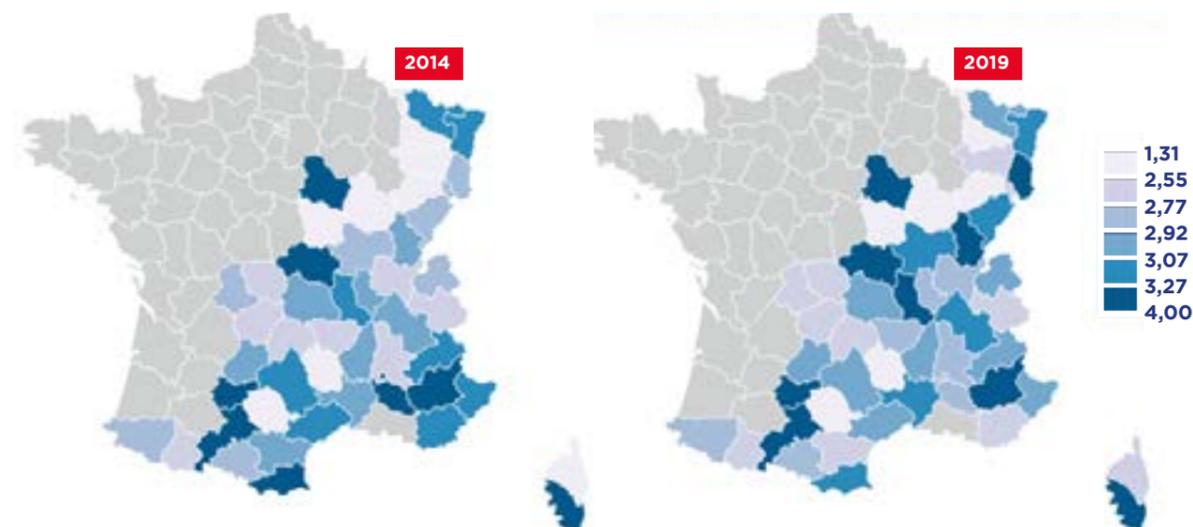


MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES LITTORALES PAR DÉPARTEMENT 2014 - 2019



L'analyse géographique montre une très claire amélioration de la note financière des Communes littorales entre 2014 et 2019, et ce sur la quasi-intégralité des Départements. Les Communes littorales de la façade atlantique apparaissent dans une situation financière plus favorable que le pourtour méditerranéen et que les Communes littorales du Nord.

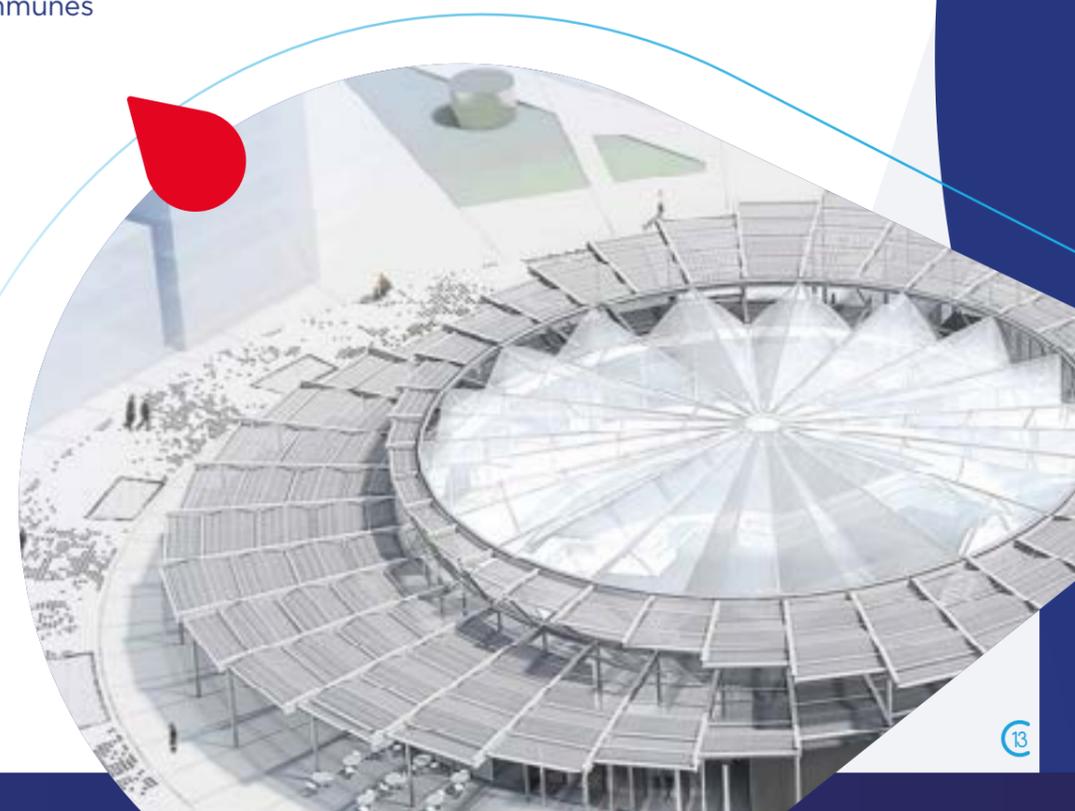
MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES DE MONTAGNE PAR DÉPARTEMENT 2014 - 2019



-52%

c'est la réduction de l'écart entre la moyenne de la note financière des Communes littorales et de montagne entre 2014 et 2019, fruit de l'amélioration de la note des Communes littorales et la légère dégradation de celle des Communes de montagne.

Si la moyenne des notes financières des **Communes de montagne** est plus favorable que pour les communes littorales, la trajectoire entre 2014 et 2019 est globalement moins vertueuse. On voit ainsi la note se dégrader légèrement dans plusieurs Départements, en particulier en moyenne montagne, illustrant la fragilité de la santé financière de ces Communes. Cette vulnérabilité pourrait être encore plus marquée sur 2020.



L'INTERCOMMUNALITÉ À FISCALITÉ PROPRE, L'EXTRÊME HÉTÉROGÉNÉITÉ DES SITUATIONS

UN PAYSAGE INSTITUTIONNEL TOTALEMENT REPENSÉ ENTRE 2014 ET 2019

Entre 2014 et 2019, l'intercommunalité à fiscalité propre a été confrontée à la mise en œuvre des lois MAPTAM et NOTRe, qui s'est principalement traduite par :

- Une refonte de la carte intercommunale : entre 2016 et 2017, l'application de la loi NOTRe s'est traduite par une division par 2 du nombre de Groupements à fiscalité propre (passant de 2 062 à 1 266), en particulier parmi les Communautés de communes (CC) ;
- L'accroissement des compétences des GFP ;
- Le rattachement obligatoire de toute Commune à un Groupement à fiscalité propre (GFP) ;
- La création de 21 métropoles (plus le cas spécifique de la Métropole de Lyon) et des Etablissements publics territoriaux (EPT) dans le cadre de la Métropole du Grand Paris.

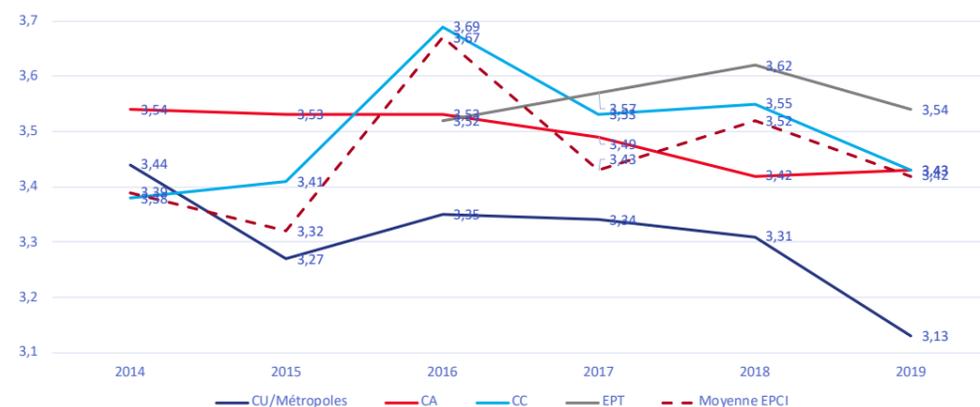
Les finances intercommunales ont également été impactées par la mise en place de la contractualisation avec l'Etat pour les 322 plus grandes collectivités, dont un grand nombre d'EPCI, limitant l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement.

Dans ce contexte, les GFP ont vu leur situation financière évoluer de manière substantielle tout en maintenant un niveau de notation financière très satisfaisant.

+6,8%

c'est l'amélioration de la note financière moyenne des intercommunalités à partir de 2016 après une dégradation entre 2014 et 2016

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE PAR ANNÉE



NB : La Métropole de Lyon est intégrée aux CU et Métropoles

UNE DISPARITÉ DE SITUATIONS SELON LE DEGRÉ D'INTÉGRATION DES GFP

Dans le détail, selon la nature juridique, des écarts notables apparaissent entre GFP :

Les **Communautés d'agglomération** (CA) et les **Communautés de communes** (CC) ont suivi des trajectoires sensiblement différentes depuis 2014 :

- Les CA présentent une note financière stable sur les 3 premiers exercices, s'améliorent en 2017 et 2018, puis se stabilisent en 2019.
- Les CC ont connu une dégradation de leur note financière entre 2014 et 2016 avant de se redresser et de se stabiliser. Leurs notes restent néanmoins au-delà de la moyenne des GFP. Les CC se caractérisent par leur nombre et leur diversité même si elles sont essentiellement présentes en zones rurales ou péri-urbaines. Du fait de leur nombre, ce sont les CC qui font principalement évoluer la note moyenne de l'ensemble des EPCI à fiscalité propre.

Les **Communautés urbaines** (CU) et les Métropoles (y.c. Métropole de Lyon) sont des collectivités ayant connu une forte évolution au cours de la période étudiée : leur nombre a fortement crû entre 2015 (10) et 2018 (22 en incluant la Métropole de Lyon). Leur champ de compétences a également été élargi au gré du processus d'intégration. Pour autant, entre 2016 et 2018, les Métropoles présentent une note financière stable et en nette amélioration en 2019.

Le constat selon lequel les **Métropoles**, CU et CA présentent les profils financiers les plus favorables peut s'expliquer de plusieurs manières :

- Les EPCI en meilleure santé apparaissent comme étant ceux qui sont les plus intégrés. La mutualisation, lorsqu'elle est aboutie, semble favoriser la bonne performance financière des collectivités.
- Ces EPCI sont présents sur des territoires urbains concentrant un tissu économique dense et dynamique.

Enfin, les EPT présentent le profil financier le moins favorable. Il s'agit de très grosses intercommunalités franciliennes créées ex nihilo ou issues d'anciennes CA. Cette situation, moins favorable, peut s'expliquer par le particularisme de l'agglomération parisienne marquée par une tendance à la concentration des richesses et des inégalités économiques et sociales, de forts besoins d'investissements, dans une logique de rattrapage et la « jeunesse » de ces structures au sein d'une Métropole du Grand Paris non encore stabilisée.

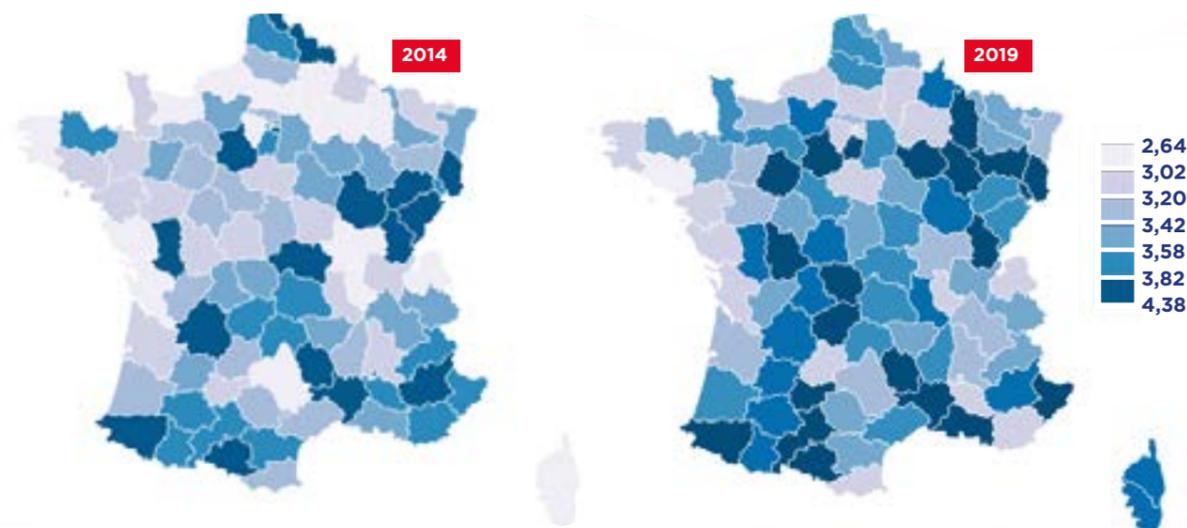
3,18/7

c'est la note financière moyenne en 2019 des Métropoles et Communautés urbaines, qui présentent la situation la plus favorable parmi tous les GFP



UNE ANALYSE TERRITORIALE QUI MET EN ÉVIDENCE UNE FORTE HÉTÉROGÉNÉITÉ

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE PAR DÉPARTEMENT 2014 - 2019



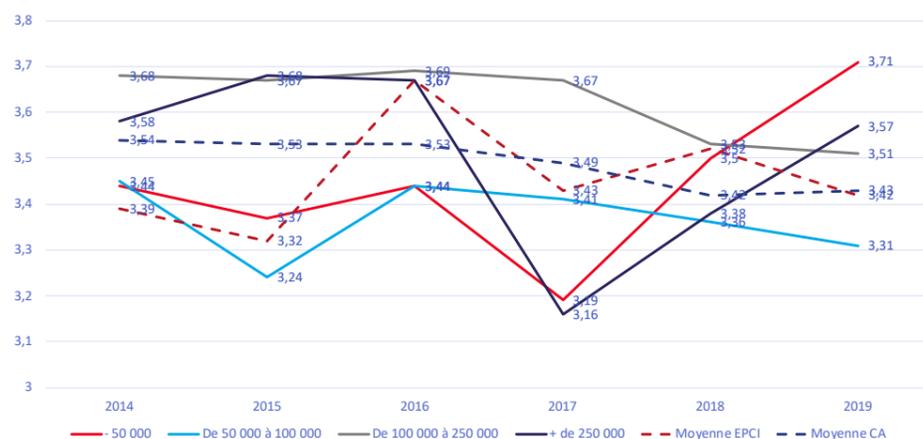
L'analyse par département de l'évolution de la santé financière des GFP entre 2014 et 2019 met davantage en lumière la dégradation des notes moyennes sur la période que le redressement observé depuis 2016.

Dans le détail, la bonne ou moins bonne santé financière moyenne des GFP par département peut refléter, en fonction de leur nombre par département, une situation globale ou au contraire masquer de fortes disparités.

Néanmoins, les Départements dans lesquels les GFP ont la note financière la plus dégradée en 2014 se retrouvent dans la même situation en 2019. Il s'agit principalement de territoires ruraux et/ou de montagne.

FOCUS SUR LES CA ET LES CC

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE PAR ANNÉE



Le nombre de CA est stable sur la période étudiée. On en dénombrait 222 en 2014 et 223 en 2019. Cette stabilité masque néanmoins des évolutions notables en termes de nombre de Communes regroupées (de 4 851 à 7 488) et de compétences exercées.

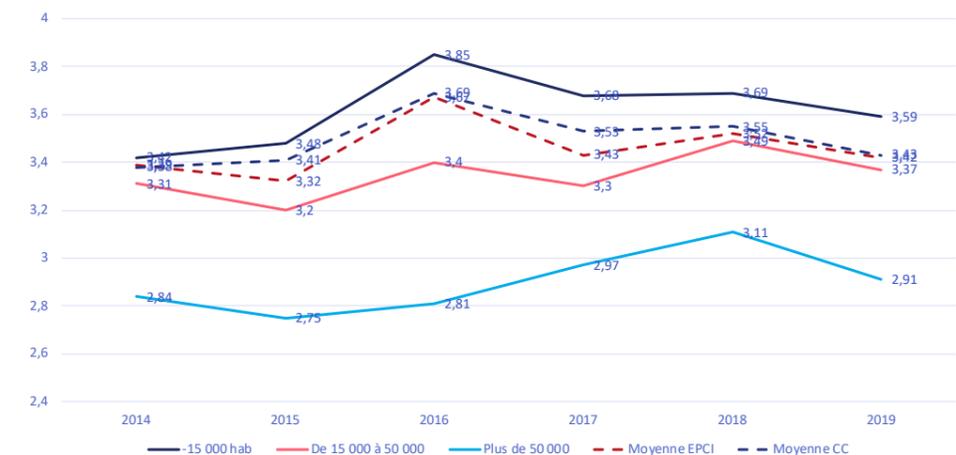
L'analyse par strates démographiques met en lumière des évolutions erratiques, en particulier pour les CA de moins de 50 000 hab. et de plus de 250 000 habitants et se caractérise par une forte dégradation entre 2017 et 2019.

Les CA appartenant à la strate de 100 000 à 250 000 habitants présentent un profil financier en amélioration constante depuis 2014.

+3,1%

c'est l'amélioration de la note financière moyenne des Communautés d'agglomération entre 2014 et 2019

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE PAR ANNÉE



Le nombre de CC a quant à lui fortement chuté sur la période, passant de 1903 en 2014 à 1001 en 2019 et le nombre de Communes regroupées de 31 246 en 2014 à 25 926 en 2019, fruit de la dynamique impulsée par la loi de 2010, puis les lois MAPTAM et NOTRe et fruit aussi de la création de nombreuses Communes (Communes nouvelles). Ce changement de périmètre institutionnel n'a toutefois pas impacté de façon radicale la trajectoire financière de ces collectivités. L'analyse permet de montrer une grande stabilité entre 2014 et 2019 ponctuée par un premier mouvement de dégradation générale jusqu'en 2016, voire 2018. L'année 2019 marque une nette amélioration pour l'ensemble des strates observées. Dans le détail, il y a à aussi une corrélation parfaite entre taille et santé financière puisque les CC de plus de 50 000 habitants présentent la note financière la plus favorable quand celle des CC de moins de 15 000 habitants demeure inférieure à la moyenne.

50 000 ET +

c'est la strate démographique de Communautés de communes qui présente la meilleure note financière moyenne au cours de toute la période

LA SANTÉ FINANCIÈRE DES DÉPARTEMENTS S'AMÉLIORE ENTRE 2014 ET 2019

UNE AMÉLIORATION MARQUÉE MALGRÉ UNE ÉQUATION BUDGÉTAIRE COMPLIQUÉE

Les Départements sont confrontés à une situation budgétaire complexe avec une inadéquation des ressources aux compétences sociales dont ils ont la charge.

Malgré cela, leur santé financière s'est globalement améliorée entre 2014 et 2019. Ainsi, 58% des Départements ont vu leur note financière s'améliorer sur la période.

Parmi les Départements ayant connu une dégradation de leur santé financière entre 2014 et 2019, très peu présentent en réalité une note financière dégradée.

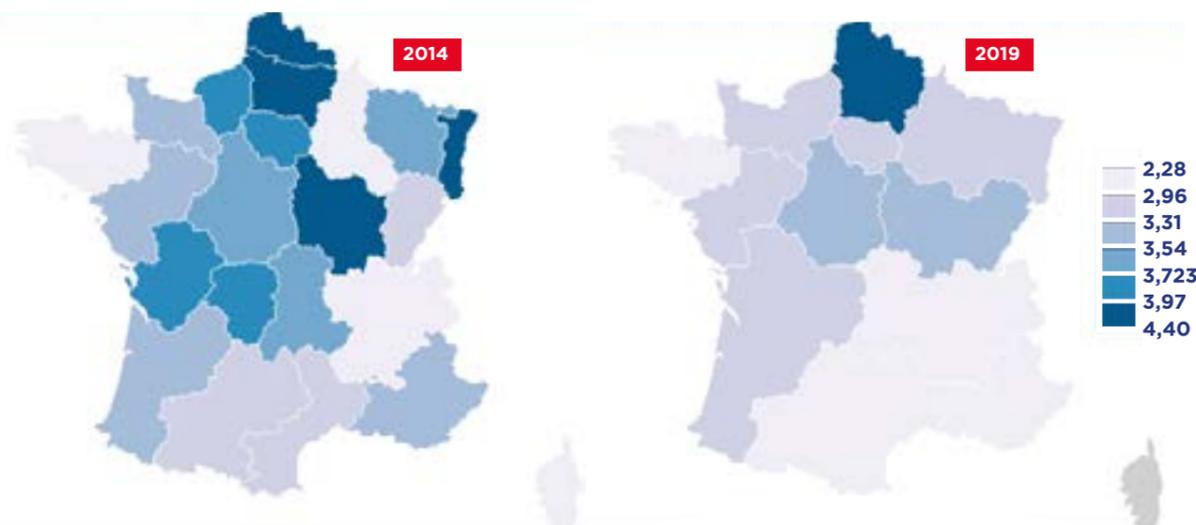
VARIATION DES NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS 2014 - 2019



58%

c'est la proportion de Départements qui ont vu leur note financière s'améliorer entre 2014 et 2019

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS PAR RÉGION 2014 - 2019



+9,3%

c'est l'amélioration de la note financière moyenne des Départements entre 2014 et 2019

Les Départements situés dans le grand ouest, sur la façade atlantique et un grand quart sud-est, présentent une santé financière structurellement favorable ou s'étant améliorée entre 2014 et 2019.

Si, en 2014, la « diagonale du vide » pouvait peu ou prou se dessiner, en 2019, celle-ci semble disparaître. À la faveur du changement de périmètre régional et d'une amélioration générale de la santé financière des Départements, seules quelques régions se caractérisent en 2019 par des Départements présentant des notes peu favorables.

Les territoires dans lesquels les Départements connaissent une situation financière plus tendue correspondent principalement à des zones rurales (Centre, ...) et/ou désindustrialisées (Nord, Grand est, ...), ... qui se caractérisent par :

- Des dépenses d'intervention élevées : une plus forte proportion de personnes aux faibles revenus (retraités, chômeurs, ...)
- Des recettes moindres : une moindre activité économique générant moins de recettes fiscales

UNE TENDANCE À LA CONVERGENCE DES NOTES FINANCIÈRES DE L'ENSEMBLE DES DÉPARTEMENTS

L'analyse par strate démographique des Départements met en évidence une véritable amélioration de leur santé financière. Toutes les strates démographiques sont concernées et convergent vers la note financière moyenne.

Dans le détail, quelques éléments se distinguent :

- Les plus petits (<300 000 hab.) et les plus grands Départements (>800 000 hab.) présentent la situation financière la moins favorable. Ce constat ne s'applique pas en 2019, année au cours de laquelle les Départements de moins de 300 000 habitants connaissent une forte amélioration de leur note financière.
- À l'instar des Régions, les situations les plus favorables se retrouvent parmi les Départements de taille intermédiaire (300 à 500 000 hab. et de 500 à 800 000 hab.).

Si la santé financière des Départements repose pour l'essentiel sur les efforts de gestion et le dynamisme des recettes fiscales, en 2019, l'analyse par strate démographique ne les différencie plus que marginalement.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE PAR ANNÉE



0,16

c'est l'écart désormais infime en 2019 entre la note financière moyenne des Départements dont les profils sont les plus favorables (strate démographique entre 500 000 et 800 000 hab) et les moins favorables (entre 300 000 et 500 000 hab)

QUEL IMPACT DE LA FUSION SUR LA SANTÉ FINANCIÈRE DES RÉGIONS ?

UNE SITUATION FINANCIÈRE GLOBALEMENT TRÈS FAVORABLE POUR LES RÉGIONS

Les Régions métropolitaines (+ Corse), quelle que soit leur strate démographique, se caractérisent par une situation financière favorable.

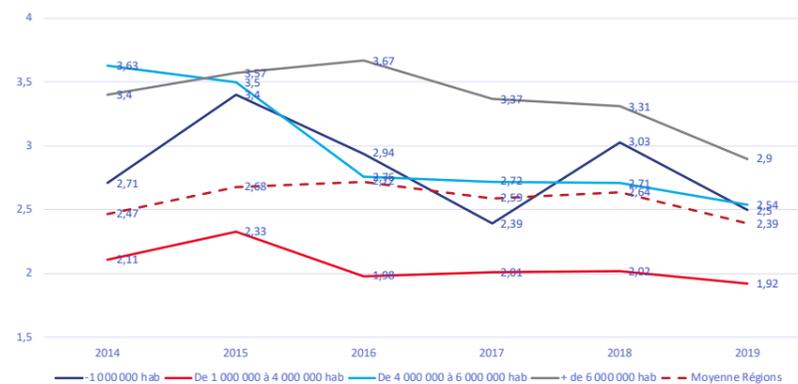
L'analyse par strate démographique met néanmoins en évidence des profils financiers assez distincts avec une assez forte amplitude entre strates :

- Les Régions présentant la meilleure situation financière sont celles de taille intermédiaire (i.e. de 1 à 4 M hab.)¹.
- Les Régions présentant la moins bonne situation financière sont les plus grandes d'entre elles (i.e. >6 M hab.)². Celles-ci ont néanmoins eu tendance à voir leur situation s'améliorer depuis 2016.
- Entre ces 2 « extrêmes », les petites Régions (<1 M hab.)³ et celles de 4 à 6 M hab.⁴ connaissent depuis 2016 des situations et des variations annuelles assez proches.
- L'année 2019 semble montrer une tendance à la convergence des notes entre les différentes strates.

+9,5%

c'est l'amélioration de la note financière moyenne des Régions entre 2018 et 2019

MOYENNE DES NOTES DES RÉGIONS PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE PAR ANNÉE



DES ÉVOLUTIONS HÉTÉROGÈNES DÉCORRÉLÉES DE LA FUSION INSTITUTIONNELLE

Les Régions ont connu un changement de périmètre majeur entre 2014 et 2019 : sept d'entre elles ont fusionné au 1er janvier 2016 résultant du regroupement de deux voire trois Régions. Ce phénomène a eu un impact sur leur situation financière qui n'est pas uniforme. A ce groupe s'ajoutent les Collectivités territoriales uniques (CTU) : Corse, Guyane, Martinique.

Dans le même temps, l'extension des compétences en matière de développement économique et de transport a fait évoluer la structure et la surface budgétaire des Régions. Enfin, le transfert d'une fraction de TVA aux Régions à partir de 2018 a modifié leur dynamique budgétaire.

¹Ce segment inclut les Régions Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie, Pays de la Loire. (et la quasi-totalité des régions avant 2016, à l'exception du Limousin, Nord-Pas-de-Calais, PACA, Rhône-Alpes et Ile-de-France).

²C'est-à-dire les Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Hauts-de-France.

³Corse, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Limousin

⁴Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie

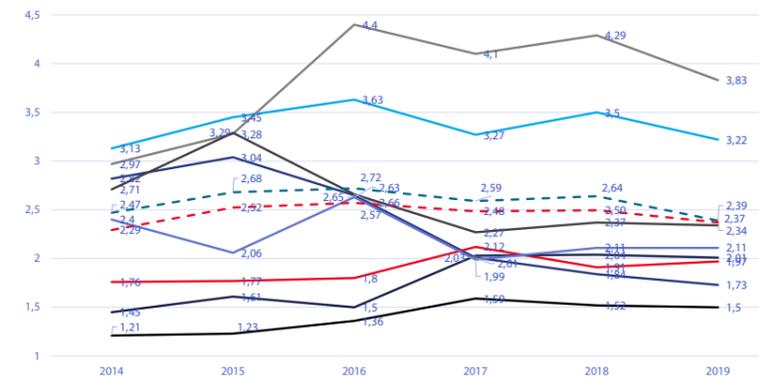
Les Régions les moins bien notées au moment de la fusion se divisent en 2 sous-populations :

- Celles qui ont connu une relative stabilisation de leur note entre 2017 et 2019.
- Celles qui se sont sensiblement améliorées (mais la tendance préexistait ...).

En revanche, les Régions les mieux notées au moment de la fusion ont toutes vu leur note se dégrader entre 2017 et 2019. Cette dégradation est néanmoins limitée et les notes demeurent meilleures que la moyenne.

La fusion de ces Régions n'aurait donc pas contribué de manière uniforme à une dégradation ni à une amélioration de leur situation financière. Les années 2017 -2019 semblent initier une tendance à la convergence en moyennant des notes financières des Régions.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES RÉGIONS FUSIONNÉES PAR ANNÉE



2,33

C'est l'écart entre la note financière de la Région

(fusionnée) la mieux notée par rapport à celle la moins bien notée en 2019, soit une baisse de 15% de cet écart par rapport à 2018.

Ce graphique est anonyme, les noms des Régions ne sont pas indiqués.

UNE TENDANCE À LA STABILISATION POUR LES RÉGIONS NON FUSIONNÉES

Parmi les Régions n'ayant pas fusionnées, on relève globalement une forte amplitude entre elles, expliquée par les différentes politiques menées par les exécutifs. Chacune de ces Régions est restée dans son « couloir » de note avec une trajectoire assez stable (à l'exception de 2 cas) et une véritable tendance à l'amélioration entre 2018 et 2019.

1,7

C'est l'écart entre la note financière de la Région (non fusionnée)

la mieux notée par rapport à celle la moins bien notée en 2019, soit une baisse de 24% de cet écart par rapport à 2018.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES RÉGIONS NON-FUSIONNÉES PAR ANNÉE



Ce graphique est anonyme, les noms des Régions ne sont pas indiqués.

CONCLUSION

Pas d'impact uniforme à tirer de la fusion des Régions qui a pu dans certains cas dégrader ou améliorer la situation financière des territoires concernés

CRISE COVID-19, QUEL IMPACT SUR LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS ?



La crise Covid-19 aura un impact sur les finances des collectivités. Il est à ce stade trop tôt pour l'évaluer avec précision. Cet impact sera différencié selon les collectivités. Si les Régions ont vu leurs recettes indexées sur la TVA impactées par la chute de la production et de la consommation, les Départements devraient subir la baisse des droits de mutation sur la période, quand les Communes et les Intercommunalités ont eu à gérer la baisse de nombreuses sources de recettes (parkings, crèches, piscines, versement mobilité, équipements touristiques...). Mais l'impact de la crise sera probablement différent selon la situation financière dans laquelle se trouvait chaque collectivité au démarrage.

Le baromètre présenté montre bien la disparité des cas en fonction des typologies de collectivités, de leur positionnement géographique... L'année 2019 avait néanmoins marqué une embellie quasi généralisée pour les finances des collectivités, leur permettant de capitaliser sur une santé financière relativement bonne en entrée de crise. Les premières conclusions du rapport Cazeneuve estiment à -7,5 Md€ les pertes pour les collectivités sur 2020 avec un rebond attendu dès 2021.

Au-delà de cette vision macro, voici quelques témoignages de collectivités membres de l'AFL illustrant différentes situations sur le territoire.



LE REGARD DE... LOUIS PAUTREL, MAIRE DE LE FERRÉ (35) - MEMBRE AFL DEPUIS 2017

Pour réaliser un bref retour sur les 6 dernières années, je peux dire que cela a été un mandat très difficile. La loi NOTRe, la baisse et l'incertitude sur le niveau des dotations, la mise en place des PLU et des ScOT ... Tant de difficultés ajoutées sur le dos des maires. S'ajoute à cela la crise du coronavirus. Il n'y avait pas eu d'augmentation des dotations en 2019, maintenant, il y a la crainte d'une baisse en 2020, et surtout en 2021.

En effet, les Départements vont aussi inévitablement être impactés par la crise. Cela fragilise les Communes. Ajoutons qu'une partie non négligeable de nos entrées d'argent sont des revenus locaux et qu'ils n'ont pas pu être touchés pendant plusieurs mois. Par exemple, dans ma Commune, 35% du budget de fonctionnement est payé par ces revenus.»



LE REGARD DE... PIERRE BOILEAU, VICE-PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY (54) MEMBRE AFL DEPUIS 2014

La situation dans les intercommunalités est assez préoccupante. Je suis assez inquiet face aux innombrables entreprises en grande difficulté sur nos territoires. Pour répondre à cette situation, nous investissons énormément dans un fonds résilience, ce qui impute fortement notre budget. En plus de cela, les versements mobilité sont fortement impactés, nous privant à terme d'environ 1/3 de nos recettes habituelles. Les compensations de pertes pour les exploitants vont représenter entre 3 et 4 millions de pertes, et enfin, nous allons être contraints de renoncer à certains loyers de location pour ne pas affaiblir encore les entreprises. À côté de ces pertes, des dépenses imprévues ont été réalisées pour acheter du matériel de protection et des dépenses sociales supplémentaires sont également attendues.



LE REGARD DE... PIERRE-JEAN VERZELEN, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE (02) MEMBRE FONDATEUR DE L'AFL

Au sein du Département de l'Aisne, du point de vue de la situation financière, nous étions toujours en train de nous relever quand la crise Covid-19 est arrivée. Notre situation n'est pas très favorable : nous avons planifié de commencer à nous désendetter à partir de l'année prochaine, après plusieurs années de lourds efforts de maîtrise des dépenses. Aujourd'hui, les perspectives ne sont plus du tout les mêmes : notre part des droits de mutation, qui représente une partie importante de nos budgets, devrait diminuer d'environ 30% et les dépenses sociales comme celles liées RSA dont nous avons la charge, vont de leur côté augmenter avec l'installation la crise économique. En conséquence, nous allons être contraints d'emprunter environ 50 millions d'euros au lieu de nous désendetter. C'est ici que l'expérience et l'engagement de l'AFL vont être primordiaux.



LE REGARD DE... LAURENT DEJOIE, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE MEMBRE FONDATEUR DE L'AFL

La crise nous a amenés, en tant que Région, à faire face à des dépenses supplémentaires couplées à une baisse de nos entrées d'argent. Du côté des dépenses, la Région a déboursé 120 millions d'euros pour faire face à la crise. Cela inclut 70 millions d'aides aux entreprises. Un autre axe de dépense a été le maintien des paiements pour les services non effectués, comme le transport scolaire, faute de quoi, ces entreprises auraient été contraintes de déposer le bilan. Enfin, les commandes de masque en grande quantité ont représenté un budget non négligeable car nous avons pour objectif de fournir les soignants, les acteurs économiques et les acteurs associatifs. Côté recettes, la crise est aussi passée par là. La baisse de 8% du PIB s'est déjà fait ressentir sur la fraction de TVA qui nous est attribuée. Nous avons calculé que la perte maximale potentielle s'élèverait à 18 millions d'euros pour la Région.

Une baisse significative des revenus liés aux taxes sur le carburant est à prévoir. Malgré tout cela, je reste optimiste. La Région est arrivée dans la crise en pleine forme, après plusieurs années de remise en ordre des finances qui ont porté leurs fruits. Cela nous permettra, je l'espère, de surmonter la crise dans de bonnes conditions.

A PROPOS DE L'AFL

L'AFL est la seule banque française 100% détenue par les collectivités locales françaises et qui leur soit 100% dédiée, quelle que soit leur taille ou leur situation géographique.

Sa raison d'être : « **Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants** »

Créée en 2013 à l'initiative d'associations d'élus et de collectivités pionnières sur le modèle des agences de financement nordiques, elle a été agréée en 2015 par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le superviseur bancaire français.

MANIFESTE DES COLLECTIVITÉS LOCALES MEMBRES

En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petits communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants.

Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. ”

CONTACT PRESSE

Lucille SIMON

Responsable de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr

04 69 84 81 04

+ D'INFO SUR :
www.agence-france-locale.fr

CONTACT ETUDE

Yann DOYEN

Directeur des engagements
Expert finances locales
yann.doyen@agence-france-locale.fr

06 15 10 23 58

CONTACT COLLECTIVITÉ

Vous souhaitez connaître la note financière de votre collectivité :
adhesion@agence-france-locale.fr

09 70 81 85 17